



**GRAND
PARIS**
Seine Ouest
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les nouvelles



Première assemblée de Grand Paris Seine Ouest, ouverte par Hervé Marseille, Maire de Meudon, et Jean-Pierre Fourcade, doyen de l'assemblée.

C'est parti !

C'est le 1^{er} janvier 2010, qu'est officiellement né Grand Paris Seine Ouest. Cinq jours plus tard, la première séance du conseil communautaire a permis d'élire

Pierre-Christophe Baguet, député-Maire de Boulogne-Billancourt comme Président de Grand Paris Seine Ouest par les 84 élus communautaires représentant les communes

membres. Ont également été désignés les six Vice-présidents, tous maires des villes qui composent la communauté d'agglomération.

« Il m'importe ce soir de saluer mes six collègues maires qui ont su dépasser leurs spécificités locales pour privilégier l'intérêt collectif, a souligné Pierre-Christophe Baguet. Le rayonnement de la région parisienne passe par sa structuration autour de pôles majeurs, tout à la fois lieux de vie et bassins d'activités et d'emplois... (...). Les 300 000 habitants du Grand Paris Seine Ouest comptent sur nous pour assurer les grands services de proximité, tout en préparant leur avenir et celui de leurs enfants. Créatrices d'emplois, les 20 000 entreprises de notre territoire attendent de nous une implication sans faille. »

Depuis le 1^{er} janvier, Arc de Seine et Val de Seine ont fusionné donnant naissance à l'une des dix plus grandes communautés d'agglomération de France : Grand Paris Seine Ouest qui dessinera dès aujourd'hui la métropole de demain.

■ 7 communes - 1 nouveau territoire

Grand Paris Seine Ouest regroupe : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves, et Ville-d'Avray. Elle figure parmi l'une des toutes premières communautés d'agglomération de France.

■ Les compétences

La communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest exerce des compétences, pour le compte de ses communes membres : le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports, l'habitat et la politique de la ville font partie de ses compétences obligatoires. Grand Paris Seine Ouest gère la voirie communautaire, l'assainissement, l'éclairage public, les réseaux, la propreté des rues, les transports, le ramassage scolaire, mais aussi la gestion des équipements sportifs et culturels, l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Soucieuse de proposer un développement durable, elle agit pour l'environnement, les espaces verts et la protection de la faune.

Le choix du logo

La première façon d'appréhender la nouvelle communauté d'agglomération consiste à observer son identité visuelle. Le logo retenu met en avant Grand Paris, et rappelle ainsi notre proximité avec la capitale. L'ouest de Paris est mis en scène comme partie

intégrée du Grand Paris. Le logo montre l'ouverture du territoire, son caractère rayonnant et dynamique. On imagine facilement que cette diffusion pourrait s'étendre et englober l'anneau de couleur gris-taupe. Les couleurs bleu et vert symbolisent le territoire dans lequel

se trouve Grand Paris Seine Ouest et rappellent la Seine, les espaces verts et les forêts du territoire. La forme ronde du logo et de la typographie symbolisent la proximité avec les habitants.

■ Le bureau de Grand Paris Seine Ouest

Le Président

Pierre-Christophe Baguet,
Député-Maire de Boulogne-
Billancourt

Les Vice-Présidents

Les Vice-Présidents de la
Communauté d'Agglomération
Grand Paris Seine Ouest sont :

- **André Santini**, Député-maire
d'Issy-les-Moulineaux, ancien
ministre, Vice-Président
délégué aux relations
internationales.

- **Jean-Jacques Guillet**, maire
de Chaville, Député des Hauts-
de-Seine, Vice-Président
délégué à la culture, aux
sports, au développement
numérique, aux opérations
d'aménagement d'intérêt
communautaire.

- **Hervé Marseille**, maire de
Meudon, Vice-Président du
Conseil Général, Vice-
Président délégué aux
transports, au développement
économique et aux ressources
humaines.

- **François Kosciusko-Morizet**,
maire de Sèvres, Vice-
Président du Conseil Général
des Hauts-de-Seine, Vice-
Président délégué à
l'aménagement de l'espace, la
planification, les espaces
publics (y compris les espaces
verts), la voirie et les réseaux,
l'équilibre social de l'habitat et
la commande publique.

- **Bernard Gauducheau**, maire
de Vanves, Vice-Président
délégué au développement
durable et à l'environnement,
aux déchets et à la politique
de la ville.

- **Denis Badré**, sénateur-maire
de Ville-d'Avray, Vice-
Président délégué aux
finances, aux affaires
générales, et au projet
d'agglomération.



84 conseillers communautaires

84 conseillers communautaires dont le président et les six vice-présidents forment les deux instances collégiales, le conseil et le bureau, de la nouvelle communauté d'agglomération.

Répartition des délégués communautaires

20 sièges pour Boulogne-Billancourt, 15 sièges pour Issy-les-Moulineaux, 14 sièges pour Meudon, 10 sièges pour Sèvres, 10 sièges pour Vanves, 8 sièges pour Chaville et 7 sièges pour Ville-d'Avray.



Un pôle économique majeur

Avec 160 000 emplois et 2,5 millions de m² de bureaux, Grand Paris Seine Ouest s'impose comme une grande puissance économique.

20 000 entreprises sont réparties dans tous les secteurs d'activités, avec une prédominance pour la communication et les nouvelles technologies.

Ce territoire accueille de grandes sociétés comme Microsoft, Intel, SFR, Gemalto, Bouygues Telecom, LVMH, Rhodia ou, à Sèvres, Cofiroute.. S'y concentrent également les principaux acteurs

du paysage audiovisuel français : TF1, France Télévisions, Canal Plus, Arte, Eurosport, France 24, BFM, Gulli... ainsi que de prestigieux groupes de presse tels que l'Equipe, TBWA, Marie Claire et, à Sèvres, PAGES JAUNES..

Mais avec 70 % de sociétés de moins de dix salariés, la nouvelle communauté d'agglomération est aussi un espace économique propice à l'esprit d'entreprendre.

■ Des projets d'envergure

Les compétences en matière d'aménagement, de transport, de voirie et de réseaux permettront à Grand Paris Seine Ouest de porter des projets d'envergure pour le développement du territoire autour de l'Île Seguin, cœur d'agglomération, et de la Vallée de la Culture.

■ Favoriser le dynamisme économique

Les maisons de l'entreprise et de l'emploi Arc de Seine et Val de Seine se rapprocheront pour mutualiser leurs services, et continueront d'apporter un accompagnement « cousu main » à leurs différents publics : chefs ou créateurs d'entreprise, demandeurs d'emploi, salariés cherchant à évoluer, jeunes...

■ Développer les transports collectifs

Plusieurs actions iront dans ce sens : prolongement de la ligne 9, liaison Brimborion - Bellevue à Meudon, extension du mode de transport fluvial Voguéo à l'ouest parisien, refonte progressive de notre réseau local urbain pour une meilleure desserte, poursuite de la mise aux normes des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite...

■ Des équipements de qualité ouverts à tous

Le Palais des Sports Robert Marcel Bec, le complexe Marcel Bec, les sept conservatoires, l'espace de création numérique Le Cube, la Maison de la Nature constituent autant d'équipements communautaires de grande qualité, ouverts au plus grand nombre. Un nouvel espace de création numérique verra le jour sur l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt.

■ Pour un développement durable

L'agence locale de l'énergie amplifiera sa mission d'information et de conseil auprès des habitants, avec des permanences locales dans chacune des 7 villes.

La protection de l'environnement sera au cœur de tous les projets, avec notamment une gestion des déchets à la source ou incluant le réemploi. La collecte sur pneumatique sera expérimentée dans des quartiers pilotes HQE (haute qualité environnementale).

■ Une voirie et des réseaux performants

La voirie et les réseaux feront l'objet d'un programme pluriannuel de remise à niveau. Une qualité de vie en ville passe par des routes en bon état, des réseaux d'éclairage et d'assainissement sûrs et performants. C'est un patrimoine qu'il nous faut préserver et moderniser, pour contribuer à la sécurité et à la salubrité dans nos communes. L'accessibilité aux personnes handicapées sera l'une des préoccupations majeures de Grand Paris Seine Ouest. En plus des différents aménagements de voirie, un plan de cheminement du territoire sera étudié reliant les services publics, les centre-villes, et les espaces verts.

■ Une offre de logements adaptés

Le parcours résidentiel du territoire offrira à toutes les étapes de la vie, étudiant, famille, personne âgée une solution d'habitat adaptée aux besoins. Les programmes locaux de l'habitat en seront les pierres angulaires : de nouveaux logements locatifs aidés, et un parc privé existant amélioré reposant sur des enveloppes budgétaires importantes. L'office public Habitat fusionné sera le moteur de la politique de mixité sociale.

Thermographie aérienne

Observer la chaleur perdue par les toits

Dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial en cours d'élaboration, Grand Paris Seine Ouest veut mesurer la chaleur perdue par toutes les toitures du territoire.

Pour cette opération, appelée thermographie aérienne, un avion survolera les sept villes du territoire pendant 2 heures d'une fraîche nuit d'hiver avec une caméra infrarouge (visualisant le rayonnement de la chaleur). Grâce à de bonnes conditions (habitations bien chauffées en fin de soirée, température externe inférieure à 5°C, faible humidité...) il est possible de voir précisément quelles parties d'un toit sont bien ou mal isolées.

Après traitement informatique, les résultats seront visibles sur le site Internet de la nouvelle communauté d'agglomération et surtout lors d'un forum pendant



Exemple de rendu final d'une thermographie aérienne. Ce résultat est obtenu en superposant plusieurs données : la chaleur des toits détectée par la caméra thermique et classée par couleur du bleu (frais) au rouge (chaud), la limite cadastrale de chaque toiture et une photo aérienne du sol pour mieux localiser et reconnaître chaque bâtiment. (photo : www.itc-fr.com)

les journées de l'énergie organisées par Grand Paris Seine Ouest, probablement à l'automne prochain. Chacun pourra y rencontrer des conseillers info-énergie qui analyseront les résultats et pourront vous pro-

poser des pistes d'amélioration et de travaux en toute indépendance.

Ensemble, nous réussirons à vaincre les consommations énergétiques inutiles pour le bien de tous.

GPSO EN CHIFFRES

301 355 habitants

Près d'un altoséquanais sur cinq habite dans Grand Paris Seine Ouest (19,3 %)

32,38 km²

dont 36 % de forêts et d'espaces verts

20 000 entreprises

dont 70% de PME-PMI

2,5 millions de m² de bureaux

135 000 m² supplémentaires prévus en 2010

160 000 emplois

30 gares

205 km de voirie

256,2 km de réseau d'assainissement

